



## Entretien avec M. le Directeur Général le 19 juillet 2018

M le Directeur Général c'est la troisième fois que vous venez à Marseille depuis votre prise de fonction. Notre dernière rencontre s'est déroulée le 17 avril dernier dans la cour de la caserne pour la cérémonie de remise des médailles d'honneur des douanes.

La CGT est venue ce jour-là à votre rencontre, vous remettre un courrier et exprimer ses inquiétudes. Il est triste de constater que notre présence sur le territoire national a été constamment rabotée par les politiques libérales. À l'heure de la mondialisation et de l'explosion des échanges commerciaux mondiaux, la présence douanière s'étiole avant de disparaître. Et pourtant, les trafics de marchandises illicites progressent de façon fulgurante et que dire des fraudes pétrolières, vitivinicoles, tabacs, activités polluantes...

Nous avons aussi évoqué avec vous nos inquiétudes face au BREXIT. Aucun effectif supplémentaire n'ayant été prévu pour nos aéroports de la région PACA-Corse. Des GT ont eu lieu depuis et nous espérons sincèrement un abondement important de personnel.

Mais aujourd'hui nos inquiétudes sont encore plus grandes après les annonces ministérielles de la semaine passée. C'est un véritable big bang que va subir notre administration. Le ministre suit les recommandations de la cour des comptes qui « suggère de rattacher à la DGFIP les missions de recouvrement des droits et taxes actuellement perçues par la douane »

Après le discours du ministre, la presse le relayant partout, donnant même le chiffre de 3000 douaniers concernés par ces missions. Nous vous demandons donc prestement de nous préciser aujourd'hui quelles taxes vont être abandonnées ou transférées à la DGFIP ? TSVR ? DAFN ? CI/VITICULTURE ? TICFE ?

En effet :

- Quid de la taxation pétrolière et des pôles énergie récemment créés ?
- Quel avenir également pour les futures Recettes interrégionales ? La centralisation comptable et leurs suppressions déjà sous-entendues nous donnent le sentiment de reculer pour mieux sauter ?
- Un transfert des missions et des effectifs vers la DGFIP est-il envisagé et viable ?
- Ou alors une suppression drastique de la mission et des emplois ?
- Que faut-il penser aussi de cette agence unique du recouvrement ?
- Le recouvrement des fonds publics confié au privé ne signe-t-il pas un abandon à la mission régalienne de la monnaie ?

D'après les dernières nouvelles relevés dans le rapport CAP 22, il serait envisagé de créer des agences privées exerçant des missions de services publics, associé à la contractualisation des agents publics, cela se traduit par des coûts de fonctionnement beaucoup plus élevés (comme cela était projeté pour l'éco taxe) et surtout la fin de l'équité de chaque citoyen devant la puissance publique.

C'est donc l'écroulement de la République, la privatisation des missions régaliennes pour enrichir les grandes sociétés privées.

Après ce big bang, nous craignons plusieurs secousses telluriques qui vont achever l'administration des douanes. Que vont devenir les Directions Régionales ? Quelle viabilité pour la Douane ?

Le ministre évoque les zones rurales en souffrance, les découvrant soudainement, mais pas un mot pour les quartiers urbains ou la disparition des services de l'État qui deviennent alors des zones de non-droit.

Le gouvernement est en train de saper les bases de notre République en la privatisant, en oubliant l'égalité de tous les citoyens devant la loi mais aussi devant le bien public. Vous désirez un pays ultra violent à des fins électoralistes, méfiez-vous des retours de manivelle.

La CGT a bien compris que le discours n'était pas le même selon que vous soyez puissant ou misérable ET SELON LES TAXES QUE VOUS PAYEZ !!!!!